

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 14.05.2024

Numéro de version 3.5 (remplace la version 3.4)

Révision : 14.05.2024

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/
l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit: Capsules de nettoyage pour les machines à café Qbo**

UFI: JMN0-N0EF-800V-KVJJ

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations
déconseillées****Emploi de la substance / de la préparation** Produits de nettoyage pour machines à café**1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité****Fournisseur:**

Tchibo (Schweiz) AG
Birkenweg 4
8304 Wallisellen
Tel: 0800 22 44 44 (gebührenfrei/appel gratuit)
www.tchibo.ch

Producteur:

Oxytabs GmbH
- Member of the Medea Group -
Pellwormer Straße 1
D-24768 Rendsburg

Service chargé des renseignements:

Tel.: +49 4331 69620 0
Fax: +49 4331 69620 22
E-Mail: info@oxytabs.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou de la préparation****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**Pictogrammes de danger**

GHS07

Mention d'avertissement Attention**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 2)

CH/FR

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 14.05.2024

Numéro de version 3.5 (remplace la version 3.4)

Révision : 14.05.2024

Nom du produit: Capsules de nettoyage pour les machines à café Qbo

(suite de la page 1)

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:**

Le produit ne contient pas de composants à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 %, qui sont classés comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT).

vPvB:

Le produit ne contient pas de composants à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 %, qui sont classés comme très persistants et très bioaccumulables (vPvB).

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient aucun composant présentant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission dans des quantités égales ou supérieures à 0,1 %.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Préparations**

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 497-19-8 EINECS: 207-838-8 Reg.nr.: 01-2119485498-19	Carbonate de sodium Eye Irrit. 2, H319	25-<50%
CAS: 15630-89-4 EINECS: 239-707-6 Reg.nr.: 01-2119457268-30	Percarbonate de sodium Ox. Sol. 3, H272; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 25 % Eye Irrit. 2; H319: 7,5 % ≤ C < 25 %	10-<25%

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de blanchiment oxygénés	≥15 - <30%
agents de surface anioniques	<5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours**

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.05.2024

Numéro de version 3.5 (remplace la version 3.4)

Révision : 14.05.2024

Nom du produit: Capsules de nettoyage pour les machines à café Qbo

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Rincer les restes à l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière. **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir à l'abri de la chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL

497-19-8 Carbonate de sodium

Inhalatoire	Exposition à court terme, locale	10 mg/m ³ (Consommateurs)
	Exposition à long terme, locale	5 mg/m ³ (population générale)

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.05.2024

Numéro de version 3.5 (remplace la version 3.4)

Révision : 14.05.2024

Nom du produit: Capsules de nettoyage pour les machines à café Qbo

(suite de la page 3)

		10 mg/m ³ (Travailleur)
15630-89-4 Percarbonate de sodium		
Dermique	Exposition à court terme, locale	6,4 mg/cm ² (Consommateurs)
	Exposition à long terme, locale	12,8 mg/cm ² (Travailleur)
Inhalatoire		6,4 mg/cm ² (Consommateurs)
	Exposition à long terme, locale	5 mg/m ³ (Travailleur)
PNEC		
15630-89-4 Percarbonate de sodium		
Eau douce	0,035 mg/l	
Eau de mer	0,0035 mg/l	
Station d'épuration	16,24 mg/l	

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière, utiliser un masque anti-poussière filtrant les particules conformément à la norme EN 149.

Protection des mains: Gants de protection conformes à la norme EN 374

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,11$ mm

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants >480 minutes (niveau de perméabilité : 6)

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection étanches selon EN 166

Protection du corps: Vêtements de travail conformes à la norme EN 13982-1

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
Inflammabilité	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.05.2024

Numéro de version 3.5 (remplace la version 3.4)

Révision : 14.05.2024

Nom du produit: Capsules de nettoyage pour les machines à café Qbo

(suite de la page 4)

pH à 20 °C	10,8 (5%)
Réserve acide/alcaline (J.R. Young et al.):	
Viscosité:	
Viscosité cinématique	Non applicable.
Dynamique:	Non applicable.
Solubilité	
l'eau:	Aisément soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité et/ou densité relative	
Densité:	Non déterminé.
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Caractéristiques des particules	
Voir point 3.	

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: Poudre

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité
Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants:
Solvants organiques: 0,0 %

VOC (CE) 0,00 %

VOCV (CH) 0,00 %

Teneur en substances solides: 100,0 %

Changement d'état
Taux d'évaporation: Non applicable.

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles Non applicable.

Gaz inflammables Non applicable.

Aérosols Non applicable.

Gaz comburants Non applicable.

Gaz sous pression Non applicable.

Liquides inflammables Non applicable.

Matières solides inflammables Non applicable.

Substances et mélanges autoréactifs Non applicable.

Liquides pyrophoriques Non applicable.

Matières solides pyrophoriques Non applicable.

Matières et mélanges auto-échauffants Non applicable.

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau Non applicable.

Liquides comburants Non applicable.

Matières solides comburantes Non applicable.

Peroxydes organiques Non applicable.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Non applicable.

Explosibles désensibilisés Non applicable.

CH/FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.05.2024

Numéro de version 3.5 (remplace la version 3.4)

Révision : 14.05.2024

Nom du produit: Capsules de nettoyage pour les machines à café Qbo

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Stable en cas de stockage conforme.

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

15630-89-4 Percarbonate de sodium

Oral	LD50	1.034 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

497-19-8 Carbonate de sodium

LC50/96h (statique)	300 mg/l (Lepomis macrochirus)
EC50/48h	200-227 mg/l (Ceriodaphnia dubia)

15630-89-4 Percarbonate de sodium

LC50/96h	70,7 mg/l (Pimephales promelas)
----------	---------------------------------

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.05.2024

Numéro de version 3.5 (remplace la version 3.4)

Révision : 14.05.2024

Nom du produit: Capsules de nettoyage pour les machines à café Qbo

(suite de la page 6)

EC50/48h	4,9 mg/l (Daphnia pulex)
NOEC/96h	7,4 mg/l (Pimephales promelas)
NOEC/48h	2 mg/l (Daphnia pulex)

12.2 Persistance et dégradabilité Les agents tensioactifs contenus sont facilement biodégradables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

Liste de déchets; Code: 20 01 29

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, ADN, IMDG, IATA

Non applicable.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

Non applicable.

ADN, IMDG, IATA

Non applicable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe

Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Polluant:

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

(suite page 8)

CH/FR

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 14.05.2024

Numéro de version 3.5 (remplace la version 3.4)

Révision : 14.05.2024

Nom du produit: Capsules de nettoyage pour les machines à café Qbo

(suite de la page 7)

**14.7 Transport maritime en vrac conformément
aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de
sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH**Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses
dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux
fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

**Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des
drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)**VOC (CE)** 0,00 %**VOCV (CH)** 0,00 %**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.05.2024

Numéro de version 3.5 (remplace la version 3.4)

Révision : 14.05.2024

Nom du produit: Capsules de nettoyage pour les machines à café Qbo

(suite de la page 8)

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Service établissant la fiche technique: Section R&D**Contact:** Simone Kühn**Date de la version précédente:** 09.12.2022**Numéro de la version précédente:** 3.4**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Ox. Sol. 3: Matières solides comburantes – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CH/FR